

GUIDE D'INSCRIPTION SAISON 2024-25

SPORTS-LOISIRS QUÉBEC NORD-EST



Table des matières

Tableau des âges par catégorie	3
Tout savoir sur les inscriptions pour la saison 2024-2025.....	4
Informations saison 2024-2025.....	4
Informations pour un nouveau joueur ou joueuse.....	4
Les programmes Mini de la Capitale	4
Le programme Partir du bon pied	4
Le programme Première Présence	5
Le programme Mini-Titans.....	5
Le programme Première Présence 100% féminin	5
Hockey régulier de M7 à M25	6
Hockey régulier 100% féminin de M9 à M21	7
Hockey double lettre - HQNE.....	7
Période et procédure d’inscription	7
Comment créer un compte Spordle – Hockey Canada	7
Tarifification saison régulière	8
Option de paiement par carte de crédit seulement	9
Rabais familial	10
Ajout ou changement de coordonnées	10
Politique de remboursement	11

Tableau des âges par catégorie

Division	Âges	Pour la saison 2024-2025, est éligible à évoluer pour la division correspondante à son âge tout joueur né en :
M25	22-23-24-25 ans	1999 – 2000 – 2001– 2002
M21	18-19-20-21 ans	2006 – 2005 – 2004 – 2003
M18	15-16-17 ans	2009 – 2008 – 2007
M15	13-14 ans	2011 – 2010
M13	11-12 ans	2013 – 2012
M11	9-10 ans	2015 – 2014
M9	7-8 ans	2017 – 2016
M7	6 ans	2018
M7	5 ans	2019
M7	4 ans	2020

1. La date de naissance est le seul critère retenu par Hockey Québec pour les divisions d'âge.
2. Toute organisation pourra enregistrer des joueurs de 4 ans dans la division M7.
3. Hockey Québec peut accorder la permission à des équipes de ligues juniors d'inscrire jusqu'à six (6) joueurs âgés de 21 ans au 31 décembre de la saison en cours.

Tout savoir sur les inscriptions pour la saison 2024-2025

Informations saison 2024-2025

Toutes les inscriptions doivent obligatoirement être faites en ligne. Vous trouverez ci-dessous la procédure et le mode de paiement.

Toutes les informations concernant le début de nos activités seront envoyées via la plateforme Rétroaction au courriel associé à votre enfant sur cette plateforme : <https://www.retroaction.ca/>

La date de début de saison et les groupes seront affichés sur notre site internet lorsque la date officielle du début de la saison sera annoncée : <https://www.slqne.com/horaire>

Informations pour un nouveau joueur ou joueuse

Plusieurs options s'offrent à vous :

Les programmes Mini de la Capitale

Les programmes Mini de la Capitale sont offerts aux jeunes entre 3 et 10 ans en initiation de patinage ou de hockey.

Voici le lien pour avoir plus d'informations : <https://www.slqne.com/programme-mini-de-la-capitale>

Le programme Partir du bon pied

Le programme Partir du bon pied s'adresse aux jeunes âgés entre 7 et 12 ans qui ont envie de découvrir le hockey. Dans un horaire stable, le programme offre un développement technique à ses participants et participantes dans un environnement axé sur le plaisir. Voici le lien pour avoir plus d'informations : <https://www.slqne.com/programme-partir-du-bon-pied>

Le programme Première Présence

Le programme Première Présence est conçu afin d'assurer une expérience aux familles qui ont leur premier contact avec le hockey. Dans un concept de 6 séances sur glace et un équipement fourni avec le coût du programme, le programme est un échantillon de ce que peuvent vivre les enfants dans un contexte régulier de hockey en bas âge.

Voici le lien pour avoir plus d'informations : https://www.slqne.com/premiere-presence-masculin?fbclid=IwAR1HRN-p4XBsMOoe5ZYnL4k-E8fZQhajV_NZKLjDBUkfDorn4OXZXYckruw

Le programme Mini-Titans

Le programme Mini-Titans est l'équivalent du programme Partir du bon pied, mais dans un contexte 100% féminin. Ce programme s'adresse aux joueuses de 4 à 10 ans désirant débiter le hockey dans une ambiance amusante axée sur le développement de la joueuse.

Voici le lien pour avoir plus d'informations : <https://hockey-feminin.slqne.com/mini-titans>

Le programme Première Présence 100% féminin

Les jeunes filles ont aussi l'opportunité de participer à un programme Première Présence 100% féminin. Conçu pour assurer une expérience aux familles qui ont leur premier contact avec le hockey, ce programme inclut 6 séances sur glace et un équipement fourni avec le coût du programme. Il s'agit d'un échantillon de ce que peuvent vivre les enfants dans un contexte régulier de hockey en bas âge.

Voici le lien pour avoir plus d'informations : <https://hockey-feminin.slqne.com/premiere-presence>

Hockey régulier de M7 à M25

Le hockey régulier de M7 à M25 est offert selon le tableau d'âge de la page 3 de ce document. Les différentes catégories ont des particularités par rapport à la formule de création des équipes, mais globalement, l'ensemble des activités ont lieu de septembre jusqu'à la fin mars. Quelques activités liées aux régionaux et provinciaux peuvent se dérouler en avril.

Voici les liens pour procéder aux inscriptions :

M7 à M21 : <https://www.slqne.com/inscription>

M25 :

Provenance de Québec-Centre : <https://page.spordle.com/hockey-quebec-centre/participant/1ef2e4fc-c830-60b4-ab50-06f606e85d2d>

Provenance de Beauport : <https://page.spordle.com/ahm-beauport/participant/1ef2e561-5d9c-68b4-955e-06f606e85d2d>

Provenance de CBIO : <https://page.spordle.com/ahm-de-cote-de-beaupre/participant/1ef330e4-e1c6-65c6-9e5f-06f606e85d2d>

1. Prenez le temps de lire la section **Comment créer un compte Spordle - Hockey Canada** de ce document pour l'inscription d'un nouveau joueur.
2. SLQNE regroupe 3 secteurs de hockey mineur (Hockey Québec Centre, Hockey Beauport et Côte de Beaupré/Île d'Orléans). Le secteur est déterminé en fonction de votre adresse civique.
 - Hockey Québec Centre est lié aux codes postaux qui commencent par les possibilités suivantes : (G1S ; G1R ; G2C ; G1M ; G2J ; G1N ; G3G ; G1P ; G1J ; G1L ; G2K ; G2A ; G2B ; G3E ; G1K ; G0A (Wendake)).
 - Hockey Beauport est lié aux codes postaux qui commencent par les possibilités suivantes : (G1B ; G1C ; G1E ; G1J ; G0A 3K0 (Sainte-Brigitte)).
 - Côte de Beaupré/Île d'Orléans (CBIO) est lié aux codes postaux suivants : (J0E ; presque tous les G0A sauf ceux de Sainte-Brigitte et de Wendake).

- À noter que pour la catégorie M21, un frais de 75\$ est inclus dans l'inscription, correspondant à un dépôt pour les chandails. Ce dépôt sera remboursé à la fin de la saison lors du retour du chandail.

Hockey régulier 100% féminin de M9 à M21

Le hockey régulier 100% féminin de M9 à M21 est offert selon le tableau d'âge de la page 3 de ce document. Toutes les jeunes filles de la rive-nord de Québec doivent s'inscrire avec les Citadelles si elles souhaitent participer à du hockey 100% féminin. Globalement, l'ensemble des activités ont lieu de septembre jusqu'à la fin mars. Quelques activités liées aux régionaux et provinciaux peuvent se dérouler en avril.

Voici le lien pour procéder aux inscriptions : <https://hockey-feminin.slqne.com/inscription>

Hockey double lettre - HQNE

Aucune information relative à nos inscriptions pour le hockey double lettre mixte n'est disponible dans ce document, car nos camps double lettre sont soumis à des invitations selon des critères spécifiques. Pour toute question concernant ces critères ou nos camps double lettre, veuillez contacter Benjamin Savard à l'adresse suivante : b.savard@slqne.com.

Période et procédure d'inscription

Comment créer un compte Spordle – Hockey Canada

Pour obtenir toutes les informations nécessaires à la création d'un compte Spordle lié à Hockey Canada avant de procéder à votre première inscription au hockey régulier, veuillez consulter le lien suivant sur YouTube :

<https://www.youtube.com/watch?v=KQsH7wBFuF0>.

Lors de la création de votre compte pour l'inscription à une saison régulière, si vous rencontrez des difficultés pour télécharger la preuve de résidence ou la preuve de naissance (copie de la carte d'assurance maladie ou certificat de naissance) dans votre compte « Mon Compte » sur myaccount.spordle.com, veuillez les envoyer à l'adresse suivante : info@slqne.com en indiquant clairement le prénom et le nom de votre enfant.

Les preuves de résidence acceptées comprennent les factures de téléphone, internet, d'hydroélectricité, de taxes foncières, ainsi que la confirmation d'inscription à l'école. Veuillez noter que le permis de conduire et un bail ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.

Les inscriptions pour le hockey simple lettre mixte débuteront le **2 juillet 2024**. Pour vous inscrire, veuillez utiliser le lien suivant : <https://www.slqne.com/inscription>.

Les inscriptions pour les différents programmes offerts par SLQNE débuteront également le **2 juillet 2024**. Pour plus d'informations et vous inscrire aux programmes complémentaires, veuillez utiliser le lien suivant : <https://www.slqne.com/inscription-programmes-complementaires>.

Les inscriptions pour le hockey féminin débuteront le **2 juillet 2024**. Pour vous inscrire, veuillez utiliser le lien suivant : <https://hockey-feminin.slqne.com/inscription>.

Les inscriptions pour les différents programmes offerts par SLQNE pour le hockey féminin débuteront également le **2 juillet 2024**. Pour plus d'informations et vous inscrire aux programmes féminins, veuillez utiliser le lien suivant : <https://hockey-feminin.slqne.com/programmes>.

Tarifification saison régulière

Veuillez consulter le lien suivant pour accéder à la tarification de la saison 2024-25 : <https://www.slqne.com/tarifification>

Option de paiement par carte de crédit seulement

Tous les programmes doivent être payés en totalité au moment de l'inscription en remplissant le formulaire sur notre site internet. Exception faite pour le programme Première Présence qui nécessite un paiement unique sur le site de Hockey Canada.

Pour l'inscription à la saison régulière, vous aurez le choix de payer en totalité ou de choisir l'option à 3 versements.

Veillez noter que les frais de votre division seront automatiquement cochés. Vous avez également la possibilité d'ajouter :

- Camp préparatoire pour la catégorie d'âge de votre enfant (optionnel)

Attention : Les frais pour les camps préparatoires joueurs et gardiens de toutes les catégories seront disponibles à cette étape. Prenez le temps de vérifier le bon camp.

Les camps préparatoires sont optionnels et ont un nombre de places limité. Premiers arrivés, premiers servis. SLQNE se réserve le droit de fermer ces camps dès que le nombre maximal est atteint. Si la catégorie de votre enfant n'est plus disponible, veuillez contacter Serge Alain par courriel à s.alain@slqne.com pour accéder à une liste d'attente en mentionnant le nom et la catégorie de votre enfant.

L'option à 3 versements est structurée comme suit : le premier versement (50%) est prélevé au moment de l'inscription, le deuxième (25%) le 15 août 2024, et le troisième (25%) le 1er octobre 2024. Veillez noter qu'une inscription entre le 15 août et le 1er octobre implique un paiement initial combiné du premier et du deuxième versement (75%).

Si vous changez de carte de crédit (par exemple, date d'expiration) entre les prélèvements des versements, il est de votre responsabilité de mettre à jour les informations de votre carte de crédit dans votre compte Spordle.

En cas d'indisponibilité d'une carte de crédit ou pour toute demande d'arrangement de paiement, veuillez contacter les adresses courriel suivantes : p.bertrand@slqne.com et dg@slqne.com.

Rabais familial

Pour bénéficier du rabais familial, veuillez inscrire tous les enfants d'une même famille en même temps sur la même facture lors de l'inscription en ligne. Si vous inscrivez le 2ème enfant et les suivants à un moment ultérieur, vous ne pourrez pas bénéficier du rabais familial. Le rabais est de 50\$ pour le 2ème enfant, 50\$ pour le 3ème enfant, et 50\$ pour le 4ème et dernier enfant admissible pour le rabais.

Ajout ou changement de coordonnées

Le système d'inscription en ligne vous permet de modifier votre adresse directement à partir de votre « Mon Compte » ou lors du processus d'inscription en ligne de votre enfant. Vous pouvez également ajouter vos coordonnées (prénom, nom, courriel et téléphone). Une fois ajoutées, elles apparaîtront dans votre « Mon Compte ». Vous ne verrez que les coordonnées que vous avez ajoutées.

Pour toute information concernant les inscriptions, veuillez contacter : info@slqne.com

IMPORTANT :

1. Aucun rabais ne sera appliqué de manière rétroactive.
2. Si le paiement complet n'est pas reçu d'ici le 15 octobre, le joueur(neuse) ne pourra pas participer avec son équipe jusqu'à réception du paiement complet.
3. Veuillez noter que grâce au système de Hockey Canada, vous pouvez imprimer votre facture et votre reçu vous-même à tout moment en accédant à votre « Mon Compte » (myaccount.spordle.com) et en cliquant sur l'onglet « Achats ou Paiements ». SLQNE ne fournira plus de preuve d'inscription supplémentaire.

Politique de remboursement

Remboursement pour la saison régulière :

Il n'y aura aucun remboursement après le 15 octobre, pour tous les niveaux, ou une fois que les équipes auront été formées, sauf exceptions :

- Les joueurs blessés en début de saison pourront demander un remboursement jusqu'au 30 novembre. Cependant, comme ils auront évolué au sein d'une des associations de Sports Loisirs Québec Nord-Est, seulement 50 % des frais d'inscription seront remboursés. Le remboursement sera autorisé seulement si le joueur présente un certificat médical spécifiant qu'il ne pourra pas participer à des activités de hockey entre les mois de novembre et mars.
- Le certificat médical doit confirmer un non-retour avant le mois d'avril ou les activités de printemps-été de la même saison.
- Le membre qui demande un remboursement et qui encaisse le remboursement ne pourra pas s'inscrire à nouveau à la saison régulière de l'année en cours.

Remboursement entre le moment de l'inscription et le 15 octobre :

- Des frais de 75 \$ seront déduits afin de compenser les différents frais administratifs associés au dossier.

Remboursement pour les programmes complémentaires et le camp de sélection :

- Aucun remboursement ne sera émis après la première activité.
- Dans le cas d'une demande de remboursement avant le début de l'activité, des frais de 15 \$ seront déduits afin de compenser les frais engagés.

Pour faire une demande de remboursement, vous n'avez qu'à remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet.

Mode de remboursement :

- Sur la carte de crédit au dossier ou par virement bancaire dans les 15 jours suivant la demande.

Voici le lien pour accéder au formulaire de remboursement :

<https://www.slqne.com/remboursement-de-saison-et-programmes>